RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 9 avril 2019 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité des productions avicoles :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. ARNE (Pascal) ;

M. GUERIN (Jean-Luc) ;

Mme MAGRAS (Catherine) ;

M. MARLIER (Didier) ;

M. ZENNER (Lionel).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

Mme AMENNA (Nadia) ;

Mme CARIOU (Nadine) ;

M. CORRAND (Léni) ;

M. ETERRADOSSI (Nicolas) ;

Mme LAGADEC-PELLE (Sophie).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le - 6 MAI 2019

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :
La Chef du Service de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
Directrice Générale Adjointe

Valérie BADUEL